

## Éditorial



Moulin de Beez. Photo G. Focant © AWaP

Chère lectrice, cher lecteur,

Le 29 mars 2018, le Gouvernement a désigné l'Inspecteur général-expert de l'Agence wallonne du Patrimoine, créée le 1<sup>er</sup> janvier dernier en fusionnant le Département du Patrimoine et l'Institut du Patrimoine wallon dans une nouvelle structure prenant la forme d'un Service administratif à comptabilité autonome (SACA).

L'AWaP est intégrée au Service public de Wallonie, plus précisément à la DGO4, aux côtés des trois autres départements. Elle aura son siège aux Moulins de Beez dès 2019 et reste bien ancrée dans les cinq provinces, avec des antennes opérationnelles organisées en trois zones territoriales.

C'est avec plaisir que je compte m'investir dans ce nouveau défi que constitue le pilotage de l'AWaP, grâce au professionnalisme, à la motivation et au dynamisme de l'équipe d'encadrement représentant les neuf Directions de l'AWaP (Direction du support administratif ; Direction du développement stratégique ; Direction de l'appui scientifique et technique ; Direction de la promotion du patrimoine ; Direction de la formation aux métiers du Patrimoine ; Direction de la coordination opérationnelle et les trois Directions opérationnelles (Ouest, Centre et Est) .

Une Plateforme de coordination transversale sera l'élément central du fonctionnement : discussions stratégiques, orientation et priorisation des projets, gestion des équipes et des ressources humaines y seront débattus dans le respect de chacun, dans l'intérêt général et au regard des moyens disponibles.

C'est également dans le respect des principes établis pendant la phase de création de l'AWaP que sera orientée la gestion de notre nouvelle Agence : dynamique participative, transversalité basée sur le décloisonnement des pôles métiers, égalité de traitement territoriale, valorisation maximale des actions et des compétences de chacun, gestion en mode projet et orientation « bénéficiaire » ou « client »... le tout en accord avec la politique du Gouvernement telle que figurant dans la Déclaration de Politique régionale (2017) et avec les objectifs du Contrat d'Administration du Service public de Wallonie, plus précisément ceux de la DGO4.

Nos métiers « Patrimoine » sont caractérisés par la diversité et la passion des différents acteurs, au cœur du Service public, d'un service « au Public ».

Cet atout sera renforcé, d'une part, par l'autonomie de gestion propre à notre structure et, d'autre part, par le lien étroit maintenu avec les matières « urbanisme et aménagement du territoire » au sein de la DGO4.

Développer les synergies avec tous les partenaires, publics ou privés, œuvrant au quotidien, de manière professionnelle ou bénévole, à la cause du Patrimoine sera une priorité. Prochainement, la mise en œuvre du nouveau Code wallon du Patrimoine permettra d'actualiser les pratiques en les harmonisant sur tout le territoire et d'intégrer mieux encore les préoccupations patrimoniales dans les processus d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Globalement, rien ne change vraiment dans nos métiers ; nous allons par contre les exercer autrement, de manière transversale et encore plus proactive.

À la demande du Ministre du Patrimoine, René Collin, l'AWaP amplifiera aussi les partenariats avec les autres composantes institutionnelles sur les volets Tourisme, Nature et Culture, tout en ayant à cœur de valoriser mieux encore les propriétés régionales qui lui sont confiées.

D'ores et déjà, merci aux quelque 340 agents de l'AWaP pour leur engagement à porter le Patrimoine vers une autre dimension.

Merci aussi à tous les passionnés, volontaires, propriétaires ou chercheurs qui contribuent au quotidien à l'indispensable sensibilisation citoyenne.

Jean PLUMIER  
Inspecteur général-expert  
AWaP  
[www.awap.be](http://www.awap.be)



Jean Plumier, Inspecteur général-expert à l'AWaP.  
Photo G. Focant © AWaP

## 2018 : Année européenne du patrimoine culturel

L'Union européenne a déclaré l'année 2018, année européenne du patrimoine culturel. Un événement doublement exceptionnel puisque ce sera la seule année thématique de la Commission présidée par Jean-Claude Juncker et puisque la précédente année européenne du patrimoine remonte à 1975. Cette décision répond à une demande de nombreux pays de l'Union européenne relayée par le Groupe de réflexion « UE et Patrimoine culturel ». L'objectif est d'encourager davantage de personnes à découvrir et à s'engager dans le patrimoine culturel européen, et de renforcer le sentiment d'appartenance à un espace européen commun. Tous les publics, autorités publiques, associations, secteur privé, citoyens, peuvent participer à cette initiative. Tous les types de patrimoine sont concernés : patrimoine immobilier, mobilier, immatériel, numérique ou numérisé, protégé ou non. Un moment exceptionnel pour parler du patrimoine, pour le mettre en valeur, pour le partager.

L'année européenne du patrimoine culturel en Belgique a été officiellement lancée le 31 janvier dernier à l'hôtel de ville de Bruxelles. Ce fut l'occasion pour les ministres du patrimoine des différentes Régions et Communautés de présenter leur programme pour cette année. Cette présentation fut suivie par un dialogue citoyen sur le thème « Notre

1 Réseau informel composé des représentants des administrations et agences du patrimoine des pays membres de l'Espace économique européen afin d'établir un dialogue avec la Commission européenne sur les questions relatives au patrimoine.

Patrimoine : quand le passé rencontre l'avenir » au cours duquel M. Jean-Louis Delaet, directeur du Bois du Cazier, a pris la parole en sa qualité de directeur de site choisi pour recevoir le label du patrimoine européen. L'événement a été rehaussé de la présence de Monsieur Juncker et de nombreux commissaires européens qui ont partagé avec le public la première projection du spectacle « Mille reflets d'Europe » qui a clôturé cette soirée.

En Wallonie, le Ministre du Patrimoine et l'Agence wallonne du Patrimoine ont défini un programme riche autour de cet événement. Avec les autres entités du pays, un grand concours photo est lancé permettant à chacun de montrer son patrimoine. Baptisé « Zoom sur le patrimoine », ce projet aboutira à la sélection commune de 40 clichés illustrant les différentes facettes du patrimoine en Belgique. Des expositions seront organisées dans divers lieux de Wallonie. La remise des prix aura lieu le 21 septembre. Cette journée sera également marquée par un événement d'ambition européenne : faire sonner les cloches pour célébrer la journée mondiale de la paix et lancer à travers la sonnerie des cloches un message de paix et de solidarité. D'autres événements s'adressent plus spécifiquement aux Wallons et Wallonnes. Ainsi diverses expositions seront consacrées aux photos réalisées par les Allemands pendant la Première Guerre mondiale en guise d'inventaire patrimonial. L'occasion de découvrir nos villes telles qu'elles étaient et telles qu'elles sont aujourd'hui. « Planter un arbre pour se souvenir » invite les communes qui le souhaitent à planter un arbre, le 9 novembre prochain, en prélude aux commémorations de la

2018   
ANNÉE EUROPÉENNE  
DU PATRIMOINE  
CULTUREL  
#EuropeForCulture

fin de la Première Guerre mondiale. Les communes participantes sont invitées à associer les écoles primaires à cette manifestation. Enfin, les citoyens wallons seront invités à élire leur patrimoine préféré parmi une sélection de 30 lieux patrimoniaux représentatifs de six facettes du patrimoine. Les sites soumis à la consultation populaire seront sélectionnés sur base d'une enquête auprès des communes, des provinces, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, et de diverses associations actives dans le domaine du patrimoine. L'opération se déroulera en automne.

Mais l'année européenne du patrimoine culturel n'est pas seulement l'affaire du Ministre du Patrimoine et de ses services ; c'est également l'occasion de valoriser et de promouvoir les multiples activités et initiatives organisées en faveur du patrimoine par les autres acteurs : autres pouvoirs publics, universités, experts, associations, mouvements citoyens, personnes de bonne volonté... Un label permettant d'identifier ces projets peut être sollicité.

Gislaine DEVILLERS

Toute l'actualité  
de l'Année du Patrimoine culturel en Wallonie :  
<http://spw.wallonie.be/dgo4/europeforculture/>

## Une conférence des Ministres de la Culture à Davos

Les 21 et 22 janvier derniers, une conférence des ministres de la Culture s'est tenue à Davos à l'initiative du Président de la Confédération helvétique. L'événement a réuni les représentants de 32 États dont 27 ministres, secrétaires d'États et ambassadeurs, les représentants des institutions internationales et européennes (Unesco, Icrom, Conseil de l'Europe et Union européenne), ainsi que les représentants d'ONG internationales. La réunion était organisée en préalable au Sommet économique de Davos. Le professeur Klaus Schwab, président et fondateur du Sommet économique s'est adressé aux participants pour leur affirmer son souhait de voir la culture trouver sa place dans les activités du sommet économique. En effet, le monde connaît actuellement ce qu'il qualifie de quatrième révolution industrielle, celle où l'intelligence humaine n'est plus seule, où les machines apprennent par elles-mêmes et qui pose la question de ce qui fonde la nature humaine. La culture et la créativité sont des éléments-clés de la réponse.

Le thème choisi par les organisateurs était novateur : la culture du bâti de qualité pour l'Europe. Le constat de base est celui de la banalisation et de la perte de qualité des nouvelles constructions. À l'heure où



Les participants à la Conférence de Davos avec le professeur Schwab et son épouse © Ruben Sprich

la population urbaine représente un pourcentage toujours croissant de la population en générale, la question de la qualité des nouvelles constructions mais également de l'environnement urbain prend tout son sens. La communication du professeur Colin

Elard, Université de Waterloo-Canada, démontre le lien entre santé, bien-être et qualité du bâti et de l'environnement. Sa conclusion est claire : améliorer l'environnement, le cadre de vie, c'est aussi améliorer la santé et le bien-être de la population. La culture

du bâti se conçoit comme l'ensemble des activités humaines qui transforme l'environnement bâti. Elle comprend tant le bâti existant, les monuments et autres éléments du patrimoine culturel, que la création contemporaine, les infrastructures, l'espace public ou encore les paysages. Sont donc concernés les travaux de conception, de réalisation mais aussi de planification. Elle requiert un équilibre entre les aspects culturels, sociaux, économiques, environnementaux et techniques. Elle s'appuie sur un discours interdisciplinaire et une coopération intersectorielle et suppose la participation de tous les acteurs impliqués, qu'ils appartiennent au secteur privé ou au secteur public.

La conférence s'est terminée par l'adoption, par acclamation, de la Déclaration de Davos « Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe » laquelle engage les Ministres compétents à promouvoir les idées et principes de la culture du bâti de qualité auprès de tous les acteurs impliqués, y compris le grand public, de mettre en œuvre de meilleures politiques qui intègrent la vision d'une culture du bâti de qualité comme objectif politique central.

Dans son intervention, la Wallonie a parlé au nom des trois Régions et a souligné les efforts déjà déployés : le lien entre administrations du patrimoine et administrations de l'aménagement du territoire,

participation à la mise en œuvre de la Convention européenne du Paysage, ratification de la Convention-cadre sur le rôle du patrimoine pour la société. Il nous reste cependant beaucoup de travail à faire pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Glaisine DEVILLERS

Le texte de la Déclaration de Davos :  
[www.news.admin.ch/news/message/attachments/51120.pdf](http://www.news.admin.ch/news/message/attachments/51120.pdf)

## L'exposition « Chaque maison a son histoire » prend ses quartiers dans une ancienne chapelle à Mons

Cette exposition invite le visiteur à un parcours entre les différents types de sources permettant de retracer l'évolution d'un bien immobilier privé, de sa conception, de son environnement, de ses affectations et de ses occupants successifs. Les nombreux documents exposés concernent pour la plupart Mons et la région environnante. On y verra notamment, dans la section consacrée à l'environnement, une remarquable enluminure de 1491 illustrant un chirographe et représentant les environs de Mons. Un extrait du plan cadastral primitif de la ville de Mons permet de visualiser le parcellaire et le réseau des rues dans le quartier de la collégiale Sainte-Waudru dans les années 1830. Dans la partie relative à la construction figure l'original de la demande du marquis de Gages en 1767 pour la construction de son hôtel particulier de la rue d'Enghien à Mons, toujours visible aujourd'hui. De la série des dossiers de permis de bâtir de la Ville de Mons proviennent plusieurs plans d'habitations, notamment celui de l'actuel cinéma Plaza Art, dans la rue de Nimy. La richesse des archives de familles est illustrée par de très beaux plans et dessins extérieurs et intérieurs des châteaux de Lombise et de Maisières. Une série de documents relatifs à l'ancien refuge de l'abbaye d'Aulne dans la rue d'Havré illustre la diversité des sources permettant de retracer l'évolution au cours du temps de la propriété d'un bien immobilier : affiche de la vente du bâtiment comme bien national en 1797, actes notariés de 1833



Vue de Mons © Archives de l'État de Mons

et 1892, fiches d'expertise cadastrale du XX<sup>e</sup> siècle. On notera encore, dans la partie consacrée aux vicissitudes, un plan d'un projet de construction de logements provisoires pour les habitants de la ville de Saint-Ghislain après les bombardements de 1944. Dans la section relative aux occupants, le registre de la population de la ville de Mons de 1846-1866 permet de connaître la composition du

foyer du bourgmestre François Dolez. Au centre de l'exposition, l'histoire architecturale de trois maisons montoises contemporaines est retracée au travers de pièces inédites (croquis, maquettes, photographies, matériaux). C'est grâce aux archives privées de trois architectes emblématiques du XX<sup>e</sup> siècle à Mons (André Godart, René Panis et Jean-Pierre Parys) que se dévoilent les facettes de leurs conceptions architecturales. En partenariat avec les Archives de l'État à Mons, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'UMons et la Ville de Mons, l'Agence wallonne du Patrimoine vous convie à partir à la découverte de la richesse et de la diversité de ces documents.

Visites guidées sur réservation  
auprès de VisitMons ([www.visitmons.be](http://www.visitmons.be)).

Ateliers pratiques pour le public  
« Comment faire l'histoire de sa maison »,  
sur inscription préalable auprès des Archives  
de l'État de Mons ([www.arch.be](http://www.arch.be)).

Salle du Bélian • Rue d'Havré 88 à 7000 Mons.  
Du jeudi 26 avril au dimanche 17 juin 2018.  
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 18h.  
Fermé le samedi, le dimanche 3 juin et  
le jeudi 7 juin • +32 (0)65 / 88 48 11 •  
[archives.mons@arch.be](mailto:archives.mons@arch.be) • [www.arch.be](http://www.arch.be)

## L'exposition « La Meuse au cœur de notre Histoire » à l'Archéoforum de Liège

Un fleuve, c'est la vie, le mouvement, les échanges, l'énergie. La Meuse, comme beaucoup d'autres fleuves, a toujours attiré les hommes. Pour son approvisionnement en eau potable et pour ses ressources poissonneuses qui en faisaient un véritable garde-manger. La Meuse permet aussi les échanges à courte et longue distance au moyen d'embarcations adaptées au cours du fleuve. Elle offre également l'énergie nécessaire aux différentes activités artisanales et industrielles menées par les hommes vivant au bord de l'eau. Des périodes les plus anciennes, ce sont les traces de ponts, d'embarcadères, de digues et de moulins qui nous

parviennent. L'homme est néanmoins au centre de l'exposition, avec ses besoins multiples ; il est acteur de changement et va transformer durablement la physionomie du fleuve et ce, depuis le Moyen Âge.

Du mercredi 27 juin au samedi 20 octobre 2018.  
Vernissage le mardi 26 juin 2018 à 18h30 (sur invitation uniquement). Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h. Fermé le dimanche (sauf les dimanches 1<sup>er</sup> juillet, 5 août, 2 septembre, 9 septembre et 7 octobre 2018 de 13h à 17h), le lundi et les jours fériés légaux.

Une conférence intitulée « La Meuse au cœur de notre Histoire » se tiendra dans la salle Paul Lohest de l'Archéoforum de Liège, le jeudi 11 octobre à 18h30, Marc Suttor, professeur des Universités en histoire médiévale de l'Université CREHS de l'Université d'Artois donnera la conférence.

**Pour tous renseignements**  
Archéoforum de Liège,  
sous la place Saint-Lambert à Liège  
+32 (0)4 250 93 70 • [infoarcheo@awap.be](mailto:infoarcheo@awap.be) •  
[www.archeoforumdeliege.be](http://www.archeoforumdeliege.be) •  
[www.facebook.com/archeoforumdeliege](https://www.facebook.com/archeoforumdeliege)

## La ferme d'Omalius à Anthisnes, double projet de réaffectation : logements et services communaux

### De nouvelles activités à la ferme d'Omalius à Anthisnes

La ferme d'Omalius se situe dans le Condroz liégeois, dans le cœur historique du village d'Anthisnes (province de Liège). Entouré de plusieurs bâtiments témoins du riche passé historique et du développement architectural de la région, l'ensemble constitue un important centre d'intérêt pour le développement de la commune : la ferme abbatiale Saint-Laurent du 17<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Maximin et l'Avouerie. La ferme abbatiale est classée et a fait l'objet d'une importante restauration visant à sa réaffectation. Elle abrite aujourd'hui dix-neuf logements sociaux. L'ancienne église Saint-Maximin, formant l'aile sud de cet ensemble, est voisine de la ferme d'Omalius. Pour autant que les moyens financiers soient dégagés, elle pourrait être réaffectée en un espace touristique et culturel fonctionnant en partenariat avec l'Avouerie qui accueille d'ores et déjà des fonctions horeca, touristiques et culturelles. Cette dernière, dont le donjon remonte au 12<sup>e</sup> siècle, était le siège de l'avoué d'Anthisnes qui avait des tâches judiciaires et de la défense des biens ecclésiastiques.

### Historique

Fief de l'abbaye bénédictine de Waulsort, la ferme d'Omalius apparaît dès le 15<sup>e</sup> siècle. Elle est alors connue sous l'appellation « fief Baré » lorsqu'elle est tenue par Jean Baré. Le fief devient la propriété de Warnier Brifoz, seigneur de Villers-aux-Tours à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, puis en 1641, de Jean-Baptiste de Nuvolara dont la fille épousa Jean d'Omalius, greffier de la Haute Cour de Liège. Aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, la ferme est ainsi la propriété de la famille d'Omalius.

Cet ensemble des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles présente un plan en U dont les trois ailes s'articulent autour d'une vaste cour carrée partiellement pavée. L'aile sud est ponctuée à l'arrière de deux tours carrées dont l'une est appelée Tour Nuvolara et porte des écussons. Les ailes comprennent tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation agricole. La ferme est clôturée au nord



Vue aérienne (2002), à l'avant-plan la ferme d'Omalius et en arrière-plan la ferme abbatiale Saint-Laurent comprenant l'église Saint-Maximin © AIP

par le corps de logis constitué de deux habitations réunies par un bâtiment plus récent et communique avec l'extérieur par un portail. Précédant la cour, un perron à degrés ouvre sur le jardin. L'ensemble présente une grande homogénéité de volumes et de matériaux qui se composent essentiellement de moellons en calcaire de Meuse.

La ferme d'Omalius a été classée par arrêté le 8 février 1995 en raison de sa valeur historique et architecturale. Sont classés comme monuments, l'ensemble des bâtiments (façade et toiture) à l'exception du logis au centre de l'aile nord et des annexes en appendice aux ailes est et sud, le pavage de la cour, le perron du jardin, les étables (intérieur et extérieur) et la cheminée style Renaissance dans le logis de l'entrée de la ferme.

### Réhabilitation du centre d'Anthisnes

La Commune souhaitant poursuivre la valorisation de ce centre historique a établi un périmètre de revitalisation urbaine pour favoriser la mixité sociale en y intégrant un habitat durable varié : appartements, maisons unifamiliales ou de standing, logements sociaux. C'est dans cet esprit que sont conçus les logements de standing dans trois des ailes de la ferme d'Omalius et la construction d'habitations unifamiliales sur ses anciens terrains agricoles. La quatrième aile de la ferme accueille les services communaux. L'ensemble s'accorde avec la typologie de l'habitat de la commune de manière à offrir un caractère plus authentique à l'entité. Ce projet d'aménagement vise aussi à redynamiser le rôle central de la commune en s'appuyant sur la mise en valeur de son patrimoine bâti et sur le développement harmonieux de l'entité par une distribution réfléchie des fonctions, une organisation des cheminements automobiles et piétons, l'intégration d'espaces verts, de zones publiques et des aires de parking. De plus, à partir de cette opération, le développement économique de la commune s'étend au travers des commerces spécialisés et de proximité, ainsi que du développement des services.



Vue de l'Administration communale restaurée. F. Dor © SPW



Vue avant travaux © AWaP



Vue extérieure de la ferme d'Omalius. F. Dor © SPW

Au centre de cette revitalisation, il reste un bien à restaurer qui, tout comme la ferme d'Omalius, a été suivi par l'Institut du Patrimoine wallon et continue de l'être par l'Agence wallonne du Patrimoine. Après un travail étroit de l'Institut avec la Commune et le propriétaire, un projet de création d'un espace touristique et culturel semble prometteur. Espérons que cet ultime dossier à mettre sur les rails pour que l'ensemble du centre d'Anthisnes soit totalement réhabilité voie le jour prochainement.

### Les grandes étapes du projet

En 1999, la ferme d'Omalius devient propriété de l'Institut du Patrimoine wallon. L'ensemble, à savoir les quatre ailes de la ferme, ses annexes et environ 1,5 ha de terrain, est acquis par vente publique. Depuis, l'IPW a œuvré à rechercher un investisseur, ainsi qu'un projet de réaffectation pour ce monument classé en bien mauvais état.

Courant 2000, l'Institut tente de démontrer à la Commune l'intérêt et la faisabilité de réaffecter un bien classé plutôt que de construire un nouveau bâtiment pour y implanter ses services. En parallèle, un investisseur privé projette une réaffectation mixte des trois autres ailes du bien (logements de type touristique, des locaux de loisirs et de détente, un restaurant, ainsi que du commerce). Pour cette partie du projet, les certificats et permis d'urbanisme sont obtenus et le volet commercial reçoit un permis socio-économique, comme exigé à l'époque. L'investisseur cherche alors des subsides complémentaires à ceux du Patrimoine, et des prêts, mais aucun crédit économique n'est accordé sur ce dossier.

En 2005, alors que l'investisseur privé initial ne parvient pas à obtenir un crédit pour son projet, l'IPW décide de promouvoir le bien afin de démarcher un autre investisseur. Une plaquette de présentation du site et de son potentiel de réaffectation est réalisée et envoyée à des sociétés immobilières belges et grand-ducales. Une seule visite des lieux est sollicitée sans porter ses fruits. À la même période, une société française montre de l'intérêt pour l'ancienne ferme afin d'y développer un projet mixte (séminaires,

chambres d'hôtes, expositions), mais le dossier n'aboutit pas non plus.

Durant l'été 2005, la société Thomas & Piron manifeste son intérêt pour les bâtiments de la ferme et les terrains voisins. Les bâtiments sont dans un état de dégradation déjà fort préoccupant, nécessitent de lourdes restaurations et imposent, de par leur classement, des contraintes certaines. Néanmoins, leur cachet constitue un attrait indéniable. En octobre 2006, pour l'acquisition des trois ailes entourées d'un peu plus d'un hectare de terrain, le partenaire privé fait une offre de prix à l'Institut afin de pouvoir intégrer des logements privés de standing, implantés en duplex et triplex, dans le bâtiment classé et construire de nouveaux logements sur la parcelle de terrain située à l'arrière de la ferme.

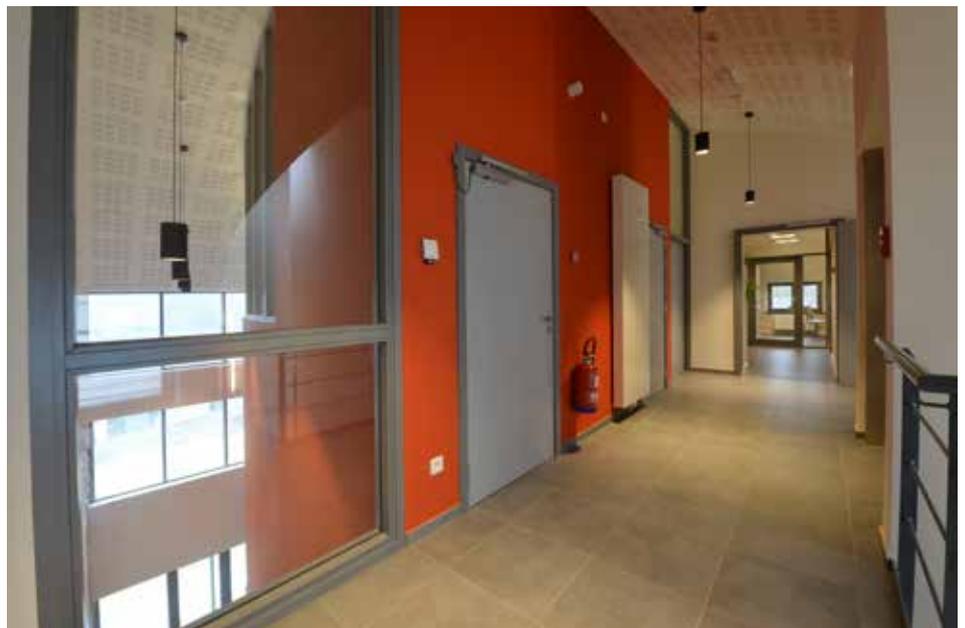
En date du 3 juillet 2007, la cession de l'aile nord et d'une portion de terrain à la Commune obtient un avis sans objection de l'Inspecteur des Finances adressé à l'IPW. La Commune veut y implanter ses services et

une partie des voiries indispensables à la création du lotissement pour l'investisseur privé. Un compromis de vente est ainsi signé entre l'Institut et la Commune.

Alors que l'investisseur privé prévoit de bâtir les unités de logement sur le terrain agricole faisant partie intégrante du domaine d'Omalius, une opération de revitalisation urbaine sur ce quartier d'Anthisnes est imaginée. Elle concerne à la fois la cour et le lotissement. Dans ce cadre, une convention règle le partenariat public-privé pour lequel la Commune d'Anthisnes reçoit une promesse de subsides fin d'année 2008. Au printemps 2010, cette dernière décroche le certificat de patrimoine concernant l'aile nord et peu après, elle initie la procédure de certificat de patrimoine pour la cour. En août de la même année, la Commune obtient le permis d'urbanisme et un financement alternatif pour les travaux. Pendant ce temps, Thomas & Piron affine le montage de son projet de logements sur les trois ailes de la ferme pour lequel il reçoit un permis en août 2012.

En décembre 2014, le montage du projet est suffisamment solide pour que la vente de la ferme aux partenaires puisse avoir lieu. Les travaux sur la ferme débutent le 2 mars 2015. Le permis d'urbanisme pour la création de 21 nouveaux logements sur les terrains agricoles de la ferme a été introduit fin d'année 2017 par le Groupe Thomas & Piron.

Après quinze années de développement et près de trois années de travaux, le projet de restauration et de réaffectation de la ferme aboutit. Grâce au travail en synergie de trois acteurs, un partenaire privé (Groupe Thomas & Piron) et trois institutions publiques (Commune d'Anthisnes, IPW et Département du Patrimoine, tous deux devenus en 2018 l'Agence wallonne du Patrimoine), l'ancien établissement agricole (ailes sud, est et ouest) classé se transforme en logements de standing et le corps de ferme (aile nord) en administration communale.



Restauration intérieure de l'Administration communale. F. Dor © SPW

## Regard sur la coopération internationale en matière de patrimoine

Poursuivant les actions menées depuis 2002 par l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), l'Agence wallonne du Patrimoine est impliquée, avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International (WBI), dans un certain nombre de projets touchant les pays partenaires prioritaires où s'exprime pleinement la politique de Coopération au Développement de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette coopération gouvernementale ou bilatérale directe se concrétise sur le terrain par la mise en œuvre d'un programme périodique d'actions qui répondent aux problématiques définies pour chaque pays soutenu de cette manière. Et l'AWaP dispose à cet égard de cartes importantes à jouer dans des domaines aussi variés que l'appui à la maîtrise d'ouvrage en restauration et réaffectation, l'expertise technique nécessaire au développement de projets de restauration ou à la mise en œuvre d'actions de préservation urgentes, le renforcement des capacités scientifiques et techniques des acteurs locaux en gestion et en sensibilisation au patrimoine et bien évidemment la formation aux métiers du patrimoine au travers de chantiers-écoles de restauration, mais également dans le cadre de programmes de valorisation des acquis de l'expérience visant le long terme.

### Focus sur quelques projets parmi d'autres

Impliqué en Haïti depuis 2010, l'IPW s'est lancé aux côtés de WBI dans la restauration d'une première maison de type *Gingerbread*, la maison Dufort. Suite à cela, l'ONG FOKAL a souhaité poursuivre le partenariat noué et se lancer, toujours avec le soutien de WBI, dans la restauration d'un second de ces édifices affectés, mais somme toute beaucoup moins que d'autres types de constructions, par le tremblement de terre de 2010. Le chantier-école de la maison Chenet, destinée à abriter un centre d'études caribéennes, est en ce printemps 2018 en phase d'achèvement.

Le continent africain n'est pas en reste. Le projet qui s'est achevé en 2017 au Burkina Faso avait pour objectif d'aider les autorités locales (Direction générale du Patrimoine culturel et Mairie), tout comme les autorités coutumières (doyen et famille royale) à instaurer une dynamique de préservation du site de la cour royale de Tiébélé, mais également de transmission des savoirs et des savoir-faire des anciennes générations vers les plus jeunes (restauration du bâti, transmission de la symbolique des décors réalisés par les femmes, etc.). Ces objectifs ont pris la forme de deux actions concrètes : l'édition d'un Carnet du Patrimoine et la réalisation de trois panneaux d'interprétation patrimoniale placés aux abords de la cour royale. Il s'agit de premières étapes dans la tâche plus vaste qui consiste en l'élaboration d'un plan de gestion du site, partie intégrante du dossier de candidature de ce site, présent sur la Liste indicative nationale depuis 2012, à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Le projet déposé



Une des façades de la maison de l'Amiral © AWaP

dans le cadre du programme de travail 2018-2022 est amené à poursuivre cette action auprès de la cour royale de Tiébélé, mais également de deux autres sites majeurs que sont les ruines de Loropéni, site déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, et Sya, le centre historique de Bobo-Dioulasso et sa mosquée, également inscrit sur la Liste indicative.

Au Sénégal, après une première restauration sur l'île de Saint-Louis, c'est l'île de Gorée, qui fêtera cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, qui est au cœur du travail de l'AWaP et de son homologue, la Direction du Patrimoine culturel. Le projet actuel, centré sur la maison de l'Amiral située à proximité de la maison dite

« des esclaves », consiste à poursuivre l'organisation de formations aux métiers du patrimoine. Au-delà de la formation des artisans et autres professionnels et de leur valorisation au travers des Journées nationales du Patrimoine, ces actions participent à une réflexion autour de la mise en œuvre d'un programme visant la certification de ces professionnels dans le cadre d'un système de Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Poursuivant une collaboration nouée avec l'ONG palestinienne RIWAQ qui a d'ores et déjà permis de restaurer quatre ensembles architecturaux, le projet en cours, soutenu également par WBI, vise cette fois la réaffectation d'un édifice situé à Qalandiya



La cour royale de Tiébélé © AWaP



La maison Dufort restaurée © AWaP

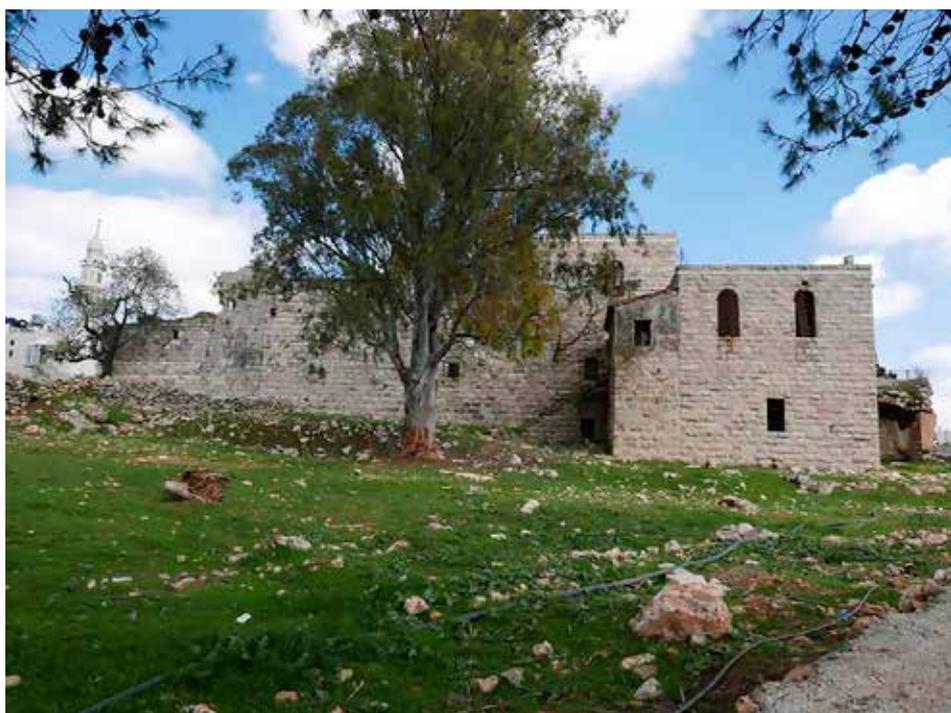
(Gouvernorat de Jérusalem), entre Ramallah et Jérusalem. Des experts et formateurs de l'AWaP y participent, transmettant ainsi leur expérience dans le cadre de chantiers-écoles. Après restauration, l'édifice accueillera des activités culturelles communautaires pour le village et le groupe de villages de Jérusalem nord-ouest. La Biennale Qalandiya International IV pourra également y installer son siège et son centre d'accueil.

Les synergies développées dans le cadre de ces projets trouvent leur prolongement naturel dans la mise en réseau et notamment dans le Réseau francophone du Patrimoine. Ce dernier est issu d'une réflexion menée lors de la conférence internationale « Villes en développement : politiques de restauration et de valorisation des paysages urbains historiques en Afrique et dans l'espace francophone » qui s'était tenue en juillet 2014 à Dakar en préparation du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Confirmé lors de la II<sup>e</sup> Conférence francophone du Patrimoine (Tunis,

2016), le Réseau est amené à remplir une triple mission : la mise en connexion des acteurs et des compétences, la documentation, la médiatisation et la médiation et, enfin, le conseil et l'assistance, l'observation, le rôle de sentinelle et de facilitateur. Il est voué à constituer une force de propositions en vue de développer les outils d'aide à la décision et à la mise en place de méthodes d'intervention, ainsi qu'à promouvoir les activités d'appropriation publique du patrimoine en confrontant les bonnes pratiques de ses membres tout en étant au service des nouvelles initiatives en matière de sensibilisation, de valorisation et de communication. Ce réseau doit à présent poursuivre son déploiement pour répondre au mieux aux enjeux actuels.

La coopération internationale dans laquelle est impliquée l'AWaP couvre donc un très large spectre. Ces actions menées en partenariat avec d'autres institutions ou acteurs internationaux convergent ainsi de plus en plus vers la préservation et la restauration de patrimoines culturels majeurs souvent inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, tout en proposant en parallèle des actions pérennes qui se révèlent non moins indispensables à long terme dans des approches culturelle, sociale et économique (développement d'emplois locaux, tourisme, etc.). Ces projets sont donc résolument formulés pour maximiser les échanges d'expériences et de compétences renforçant la diversité culturelle soutenue par l'UNESCO. Indépendamment des résultats obtenus sur le terrain, ces projets sont en outre une belle porte d'entrée pour mettre en valeur les savoirs et savoir-faire wallons et y sensibiliser le public.

Stéphanie BONATO



L'immeuble Al Huqqiyya en cours de restauration © AWaP



## Classement comme monument de la chapelle Saint-Roch, dite des Pestiférés, à Marche-en-Famenne, dans le cimetière de la chaussée de l'Ourthe

Par un arrêté du 22 février 2018, le Ministre du Patrimoine a classé la chapelle Saint-Roch, dite des Pestiférés, située dans le cimetière de la chaussée de l'Ourthe à Marche-en-Famenne en raison de ses intérêts historique, archéologique et social.

Sur la gravure de Remacle Le Loup, parue dans Saumery, *Les délices du Pais de Liège* en 1743, on distingue déjà une chapelle avec un clocheton hors les murs de la cité de Marche à l'endroit où Saint-Roch se trouve actuellement.

Le cimetière ancien, au centre duquel se trouve une belle chapelle communautaire, la chapelle des Pestiférés, présente un beau patrimoine de stèles clôturées de grilles en fonte, avec de nombreux caissons funéraires bien conservés. L'importance et l'ampleur de ce dispositif de clôture sont tout à fait surprenants, dès lors que l'ancien cimetière de Marche-en-Famenne est le seul de Wallonie à présenter un ensemble aussi complexe dans l'établissement progressif des sépultures concessionnaires perpétuelles, ensemble anarchique car les concessions grillagées forment un labyrinthe involontaire.

La chapelle Saint-Roch se trouve au milieu du cimetière réservé, avant 1787, aux pestiférés et aux soldats. Il s'agissait d'un petit cimetière, hors les murs de la ville, proche d'une maladrerie. Le cimetière principal se trouvait en ville près de l'église classée Saint-Remacle. En 1787, l'endroit devint le cimetière de tous les Marchois et, par conséquent, fut agrandi à plusieurs reprises.

Le monument est un édifice gothique de la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle, début XVII<sup>e</sup> siècle, remanié, en moellons de calcaire réglés. La nef est d'une travée et est terminée par une abside semi-circulaire. La façade ouest est percée dans l'axe d'une porte moulurée à linteau avec des montants terminés à la base par des retours à angle droit. Les dates de 1397 et 1883 ont été gravées sur le linteau au XIX<sup>e</sup> siècle, rappelant peut-être la fondation de la chapelle et la dernière restauration. Deux petites baies rectangulaires se trouvent de chaque côté de la porte. La date 1397 est erronée et doit plutôt être comprise comme 1597, quoique la chapelle ne soit attestée qu'en 1605 dans un texte.

Au sud, il y a une baie primitive en tiers point murée, une fenêtre trilobée (comme à la façade nord) et le remploi d'un socle à tête humaine du XVI<sup>e</sup> siècle. La toiture est en ardoise coiffée en façade d'un clocheton carré terminé par une flèche octogonale.

À l'intérieur, il y a des traces de peintures murales de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle autour de l'embrasure d'une fenêtre absidiale murée. Des formes géométriques

sont peintes sur le plafond. Il y a des bancs et stalles du XIX<sup>e</sup> siècle, un bénitier en pierre de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de petites statues en plâtre de modèles courants du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a des pierres tombales et un monument datant tous de la peste de 1636, à l'exception d'une pierre de 1597 (probablement de réemploi) et d'un autre monument de 1842.

L'autel destiné à faire se reposer un retable Renaissance est toujours présent, quoiqu'incomplet. Le retable, le tableau des pestiférés, a été retiré et placé au Musée de la Famenne ; un petit tableau s'en inspirant prend sa place. Le sol a été recouvert d'un plancher en bois aggloméré pour éviter les dégradations lors des travaux d'entretien.

La vie même de saint Roch, originaire de Montpellier et fêté le 16 août, est très mal connue. On le situe au XIV<sup>e</sup> siècle, même si les dates de sa naissance et de sa mort sont très controversées. Le futur saint, parti en pèlerinage à Rome, s'est dévoué en cours de route envers les malades et particulièrement les pestiférés. Lui-même atteint de peste aurait été guéri, mais il serait mort à l'âge d'environ trente ans des souffrances endurées en prison où il aurait été jeté sous prétexte d'espionnage.

Les premières traces du culte en l'honneur de saint Roch, patron des pestiférés, sont signalées à Montpellier et dans le nord de l'Italie seulement vers



Chapelle Saint-Roch, pierre tombale de Jean Bouffieux décédé en 1636 de la peste © O. Carly



Chapelle Saint-Roch, vue depuis le sud-ouest © O. Carly

1410-1420. Il faut attendre le début du XVI<sup>e</sup> siècle pour voir ce culte se répandre ailleurs, notamment dans nos régions. Ainsi par exemple, les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, reconnues Patrimoine immatériel de l'Humanité, sont entre autres dédiées à saint Roch, comme celles d'Ham-sur-Heure depuis 1638 et celles de Thuin depuis 1654.

En 1636, de juin à décembre, on compte qu'il y eut à Marche 329 victimes fauchées par l'épidémie de peste, soit un quart des 1400 habitants de la ville. La peur de la contagion était terrible et la ville restait plongée dans un morne silence. Les maisons étaient closes, les rues désertes. Les habitants n'osaient pas sortir et le curé célébrait la messe en plein air, sans cloche ni apparat. La population implora le secours de saint Roch avec promesse d'une procession qui, pendant de nombreuses années, sera célébrée chaque 9 septembre de l'année.

Dans la chapelle Saint-Roch se trouve encore un grand nombre de pierres tombales massives portant les noms de victimes de marque que la peste vint faucher en 1636. Elles sont toutes réemployées, insérées, dans le pavement de la chapelle, sauf une qui est encadrée dans la muraille, sur le côté gauche de l'autel. Il s'agit de celle de Jean Bouffieux. Elle est sculptée en faible relief et revêt à la fois une grande et austère simplicité. On y voit le sieur Bouffieux agenouillé devant le Christ en croix. Debout à ses côtés, saint Jean l'Évangéliste porte le calice empoisonné qu'il exorcise de la main droite faisant ainsi sortir un petit dragon de la coupe. De l'autre côté de la croix, un écu porte la marque du défunt. La partie inférieure porte une inscription identifiant la personne concernée.

Oliver CARLY

## Les fouilles préventives des « Haleurs » à Ath livrent les plus anciennes occupations sur le territoire de cette cité



Trace d'une des maisons sur poteaux et des fosses qui l'encadrent © SPW-AWAP

Entre mai 2015 et août 2017, trois campagnes de fouilles préventives ont été menées par l'AWaP, en collaboration avec l'asbl « Recherches et Prospections archéologiques » (2016) et l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (2017), préalablement au vaste projet immobilier des « Haleurs » à Ath. Ce projet couvre une superficie totale de 6,3 ha. Il se situe non seulement à peine à 500 m du bourg primitif de la cité athoise, mais aussi sur des sols favorables à des implantations humaines anciennes.

L'occupation majeure mise au jour remonte au Néolithique ancien. Pour cette période, le site des Haleurs est exceptionnel à plus d'un titre. D'abord, il s'agit du premier gisement établi le long du bras oriental de la Dendre, alors que les autres sites connus en Hainaut occidental sont installés dans le bassin de la Dendre occidentale (CONSTANTIN & BURNEZ-LANOTTE, 2008). Par ailleurs, dans cette région, il constitue à ce jour la plus vaste superficie fouillée, soit 1,2 ha (HAUZEUR, 2008, p. 130). Enfin, pour l'Europe du nord-ouest, c'est le premier site qui livre une telle proximité entre les deux cultures du Néolithique ancien : Rubané et Groupe de Blicquy dont les occupations ne sont ici distantes que de 3 m. En effet, jusqu'à présent, les implantations de ces deux communautés étaient éloignées au minimum d'une centaine de mètres. Or la relation entre ces deux groupes néolithiques fait débat dans le monde scientifique depuis les années 1980 (CONSTANTIN & BURNEZ-LANOTTE, 2008, p. 52 et suiv. ; JADIN, 2003, p. 480). L'étude approfondie du site est donc fondamentale pour mieux comprendre le phénomène de néolithisation de nos régions.

Les vestiges néolithiques mis au jour connaissent une importante érosion. Par ailleurs, ils sont recouverts d'un épais dépôt de colluvions et sont perturbés par des structures linéaires d'époque historique. De ce fait, l'identification de maisons est rendue difficile. Deux bâtiments sur poteaux peuvent toutefois être déterminés ; quatre autres bâtiments hypothétiques devront être confirmés par l'étude du matériel archéologique. Celui-ci est issu de la septantaine de fosses qui accompagnent ces constructions.

Un chemin creux, matérialisé par une bande de circulation peu aménagée, encadrée par des fossés latéraux, traverse le site du nord-ouest vers le sud-est. Il n'est identifié sur aucun plan ancien de la ville mais prolonge néanmoins l'actuel chemin du Vieux Ath. Cette voie relativement ancienne dessert le bourg primitif de la ville et reliait, avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville actuelle aux cités médiévales de Chièvres

et Mons. Les rares tessons de céramiques recensés dans le tronçon exhumé aux Haleurs attestent de son utilisation durant le Haut Moyen Âge. Avec la découverte sur le site de deux fosses contenant de la céramique datée du VI<sup>e</sup> siècle, ces vestiges renforcent l'hypothèse que la fondation du Vieux Ath est alto-médiévale. En effet, ce village dispose d'une église attestée par des écrits dès 1076, mais déjà dédiée à saint Julien de Brioude (DUPONT, 2009), dont le culte se développe en Europe dès le VI<sup>e</sup> siècle (PIETRI, 1988, p. 34-38).

Trois tranchées des sièges successifs de la ville (1697, 1706 et 1745) ont également été appréhendées sur le site des Haleurs. L'analyse de ce type de structure est une première en Wallonie et met en évidence les réalités de terrains auxquelles étaient confrontés les sapeurs et soldats de l'époque ; ce que ne renseignent nullement ni les traités militaires, ni les récits de siège (HURARD *et al.*, 2014).

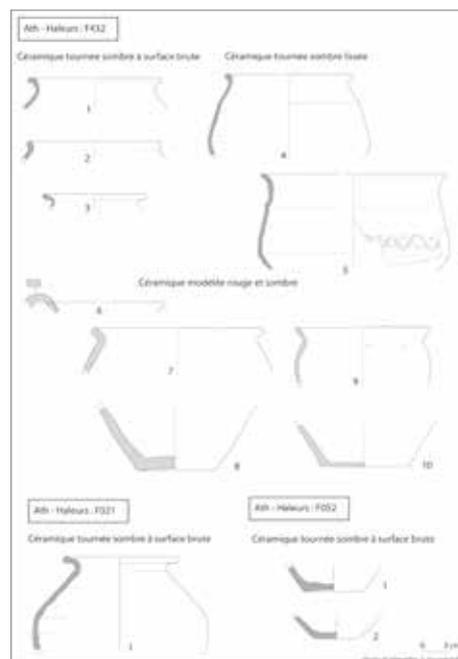
Par son occupation néolithique qui correspond à l'installation des premiers villages sédentaires d'agriculteurs, le site des Haleurs a livré les traces des premiers habitants sur le territoire de la ville d'Ath. D'autant que ces vestiges se trouvent à proximité du bourg primitif dont l'ancienneté est aussi confortée par les découvertes archéologiques médiévales.

CONSTANTIN C. & BURNEZ-LANOTTE L., 2008. La mission archéologique du ministère des affaires étrangères français en Hainaut et en moyenne Belgique : bilans et perspectives. In : BURNEZ-LANOTTE L., ILETT M. & ALLARD P. (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.)*, Paris (Mémoire de la Société préhistorique française, XLIV), p. 35-56.

DUPONT A., 2009. Ath-Chièvres-Lessines. In : MARIAGE F. (coord.), DESMAELE B. et CAUCHIES J.-M. (dir.), *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai/Tournais sous l'Ancien Régime*, Bruxelles (Miscellanea Archivistica, Studia, 119), p. 293-306.



Vue de la fouille et des tranchées des sièges de 1697 et 1706 © SPW-AWAP



Céramiques du Haut Moyen Âge © SPW-AWAP

HAUZEUR A., 2008. Céramique et périodisation : essai de sériation du corpus blicquien de la culture Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain. In : BURNEZ-LANOTTE L., ILETT M. & ALLARD P. (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.)*, Paris (Mémoire de la Société préhistorique française, XLIV), p. 129-142.

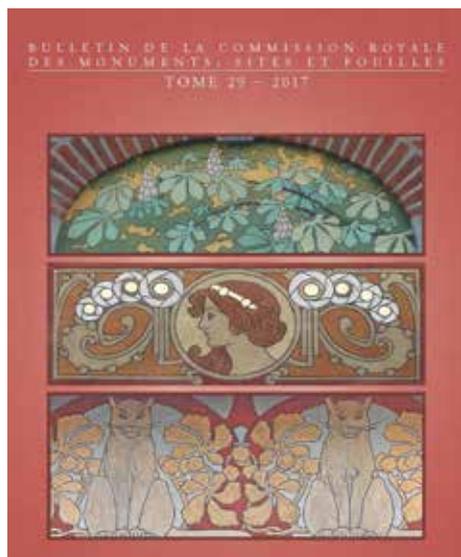
HURARD S., LORIN Y. & TIXADOR A., 2014. Une archéologie de la guerre de siège moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) à l'échelle européenne, *Les nouvelles de l'archéologie*, 137/2014, p. 19-24.

JADIN I., 2003. *Trois petits tours et puis s'en vont... La fin de la présence danubienne en Moyenne Belgique*, 2<sup>e</sup> éd, Liège (ERAIL, 109).

PIETRI L., 1988. Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles), *Mélanges de l'école française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, t. 100-1, p. 23-38.

Isabelle DERAMAIX, Solène DENIS, Olivier COLLETTE, Véronique MOULART et Sylvie DE LONGUEVILLE

## Le 29<sup>e</sup> tome du Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles vient de paraître !



Une fois de plus, le *Bulletin de la CRMSF* nous permet de faire des bonds dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi qu'au fil des trois articles réunis dans ce numéro, nous passerons de ruines d'un château du Tournaisis du XIV<sup>e</sup> siècle, aux sgraffites dans la ville de Liège au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en passant par le portail de style Renaissance de l'ancienne église abbatiale Saint-Jacques à Liège. Trois sujets bien différents, aussi dans leur typologie, qui mettent bien en valeur la grande diversité du Patrimoine en Wallonie. Robin Penay, titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie de l'ULB, nous présente une étude relative aux ruines du petit château médiéval de Vaulx-lez-Tournai, classé comme monument par arrêté du 21 juin 1943, et au maître d'ouvrage de sa construction, vers 1350, le chevalier Sausset d'Estainkierke, seigneur de Vaulx. À cette époque, le château de Vaulx, qui relevait du comté de Hainaut, ne faisait pas partie, contrairement à Tournai, du royaume de France. Il présente néanmoins toutes les caractéristiques des châteaux dits de type « philippin », en référence au roi Philippe-Auguste (1180-1223), ce qui est assez rare dans nos régions. L'auteur nous détaille les différentes composantes de la construction (tours, courtines et logis) et leur évolution dans le temps.

En février 2016, on inaugurerait la restauration du porche de l'église Saint-Jacques à Liège. Témoignage rare de l'influence de la Renaissance italienne dans nos régions, ce portail, très influencé par le style maniériste, est attribué au grand peintre liégeois Lambert Lombard. Sa restauration exemplaire nous est présentée par l'évêque de Liège, Mgr Jean-Pierre Delville, et par les architectes auteurs de projet, notre collègue Yves Jacques et Xavier Tonon. L'iconologie des six personnages représentés et des textes bibliques qui ornent le portail est suivie de la présentation du chantier de restauration proprement dit, qui s'est étalé de mai 2014 à janvier 2016, y compris les études préalables (étude lithologique et étude stratigraphique et topographique de la polychromie).

*L'inventaire des sgraffites de Liège : une étape-clé sur le chemin de la préservation* : voilà un sujet innovant et peu exploité jusqu'à présent en Wallonie. Nous le devons à Laurent Brück, attaché spécifique Géographe-Urbaniste à la Ville de Liège (Département de l'Urbanisme), et Célia Deroanne, restauratrice d'objets d'art et de décors muraux. Nos deux auteurs ont donné une conférence sur ce sujet dans le cadre du cycle de la CRMSF en mars 2016. Depuis, cet inventaire, *Répertoire des sgraffites de Liège*, est disponible sur Internet, sur le site de la Ville de Liège ([www.liege.be](http://www.liege.be)). Le sgraffite est une technique de décoration murale qui trouve son origine dans l'Antiquité, mais qui est revenue au-devant de la scène à la Renaissance, singulièrement en Italie. Mais c'est surtout au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que cette technique vient enrichir la palette des arts décoratifs dans nos pays d'Europe du nord-ouest. Avec les divers mouvements modernistes européens, *Arts and Crafts* en Grande-Bretagne, Art nouveau en France et en Belgique, style *Liberty* en Italie, etc., les architectes et les artistes ornemanistes vont largement faire appel au sgraffite pour embellir les façades des immeubles de cette époque. À Liège en particulier, les nouveaux quartiers, construits en périphérie du centre historique entre 1870 et 1914, sont ponctués de ces maisons « modernistes » dotées de pareilles compositions : rue Dartois, rue du Vieux Mayeur, rue

de Féтинne, rue de Campine, etc. Ces trois articles mettent en lumière trois éléments fondamentaux en matière de protection et de conservation du Patrimoine.

La notion d'Inventaire du Patrimoine, en l'occurrence d'inventaire thématique pour les sgraffites, est centrale dans le processus de meilleure connaissance du Patrimoine dans tous ses aspects, dans toute sa diversité. Cette démarche, d'ordre scientifique, constitue un préalable incontournable à toute politique de protection et de conservation du Patrimoine.

Les études historiques et archéologiques d'un bien classé comme monument constituent de leur côté le préalable indispensable à l'élaboration d'un bon dossier de restauration, particulièrement pour les monuments les plus anciens, comme le château de Vaulx-lez-Tournai.

Enfin, le bon suivi du chantier de restauration par les auteurs de projets et les instances compétentes (Administration et Commission royale) doit permettre de s'assurer que les travaux se déroulent bien selon les règles de l'art et donnent toutes les garanties scientifiques et techniques que l'on est en droit d'attendre pour les monuments classés.

Un volume in-quarto, 132 pages. 177 illustrations couleurs et 18 noir et blanc. Prix : 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : <http://www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne>

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat de la CRMSF :  
Rue du Vertbois 13c  
4000 Liège  
Tél. +32 (0)4 / 232 98 51 ou 52  
Fax +32 (0)4 / 232 98 89  
[info@crmsf.be](mailto:info@crmsf.be)



## Place de Bronckart à Liège. Petites et grandes histoires

Entre le clos des Guillemins qui embrassait l'ensemble de ces rues et la place que nous connaissons aujourd'hui, il a fallu plus d'une centaine d'années et bien des péripéties devant le Conseil communal de Liège. L'évolution de ce quartier est en effet très surprenante en regard de ce qu'il était sous l'Ancien Régime ! La richesse de ce livre se trouve dans son contenu historique agrémenté de nombreuses illustrations, pour la plupart inédites. Les différentes sources – trop peu connues – sont ici rassemblées, approfondies, et permettent d'inscrire l'histoire de la place dans une continuité et d'en mettre en exergue les connexions éventuelles. L'ouvrage constitue une occasion parfaite de permettre la découverte du

quartier à tous ceux qui s'y intéressent, ainsi que de rappeler au bon souvenir des Liégeois et Liégeoises une partie de leur histoire.

Olivier HAMAL avec la collaboration de Philippe LE MAIRE DE ROMSÉE, *Place de Bronckart à Liège. Petites et grandes histoires*, Liège, Presses universitaires de Liège et Éditions de la Province de Liège, 2018, 522 pages, 29 €.

Pour toutes informations :  
[presses@uliege.be](mailto:presses@uliege.be)  
ou [info@edplg.be](mailto:info@edplg.be)

## Commissariat général au Tourisme (CGT)



Le CGT est l'administration wallonne du Tourisme. Il soutient le développement en Wallonie d'un tourisme de qualité et défend sa reconnaissance comme un secteur économique créateur d'emplois et de valeur ajoutée, valorisant de manière créative les ressources naturelles, patrimoniales et l'identité wallonne.

En pratique, le CGT est garant de l'élaboration et de la bonne application des règles régissant ce développement. C'est l'entité qui encadre et accompagne les acteurs touristiques dans l'exécution de leurs missions. Cette administration est divisée en plusieurs directions proposant divers services aux acteurs touristiques.

### Direction des Attractions & des Infrastructures touristiques

#### La réforme des Attractions touristiques

En 2017, le Code wallon du Tourisme (CWT), qui organise et réglemente l'ensemble du tourisme wallon, a été actualisé, l'objectif étant de mieux répondre aux évolutions, attentes et besoins nouveaux, tant des opérateurs que des consommateurs.

Ainsi, le décret et les arrêtés dédiés aux attractions touristiques ont été revus et adaptés afin de correspondre aux réalités de notre secteur. Ce travail a été réalisé par les membres du Comité technique des Attractions touristiques et par l'équipe en charge de ce dossier au CGT. La grille de classement des soleils a quant à elle été simplifiée afin d'en faciliter sa lecture.

Dans le cadre de l'application de cette nouvelle réglementation et de sa grille simplifiée, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2017, le CGT a pour mission de reconstruire les attractions déjà autorisées. Ce contrôle aboutira sur la génération d'un nouveau diplôme d'autorisation avec cette fois une échéance de 5 ans.

Récemment, le gouvernement wallon vient d'octroyer pour une nouvelle durée de cinq ans, le label cinq

soleils à l'Abbaye de Stavelot qui demeure, en province de Liège, la seule attraction touristique disposant de la labélisation maximale selon les critères formulés par le CGT.



Abbaye de Stavelot. Photo G. Focant © AWaP



<http://weekend.levif.be/lifestyle/voyage/l-abbaye-de-stavelot-attraction-la-plus-hautement-labellisee-en-province-de-liege/article-normal-820151.html>

## MuseomixBE, un vent de fraîcheur sur les musées belges

À l'heure actuelle, le secteur muséal belge et international est en pleine révolution. Chaque institution le sait, elle doit parvenir, en tenant compte de ses spécificités propres (notamment son territoire, son ancrage social, ses publics, son modèle juridique, ses moyens financiers et humains, la capacité de son infrastructure et indéniablement ses collections, pour ne citer qu'elles) à s'adapter pour être en accord avec sa société et son époque tout en respectant ses missions et ses valeurs initiales. Le musée d'aujourd'hui, et surtout de demain, est donc appelé à se réinventer, à se montrer créatif, à s'ouvrir, à se décrocher pour devenir « hors les murs » et, enfin, à renouveler

ses pratiques vers des logiques plus participatives, notamment. Ce passage aux « musées du XXI<sup>e</sup> siècle », comme on l'appelle chez *Musées et Société en Wallonie* (termes inspirés du rapport de la mission Musées du XXI<sup>e</sup> siècle réalisé en février 2017 sous la direction de Jacqueline Eidelman pour la Direction générale des patrimoines du ministère français de la Culture et de la Communication), nécessite une réflexion profonde de la part des directions des institutions afin, dans un premier temps, d'identifier les forces et les faiblesses de leur établissement puis, dans un second temps, de se doter des moyens possibles pour aborder ce passage au « XXI<sup>e</sup> siècle » et, enfin, dans un troisième

temps, de convaincre les pouvoirs décisionnels et subsidiaires de la nécessité et du bien-fondé de cette démarche.

Cette réflexion interne sur l'évolution de la manière de penser un musée rencontre et rencontrera inévitablement de nombreux obstacles. Dans ce travail titanesque, clairsemé d'embûches, le manque de créativité et la difficulté à financer des projets originaux, novateurs et cohérents avec les spécificités de chaque musée sont régulièrement des éléments qui paralysent les institutions. Fort heureusement, la nécessaire démarche d'ouverture du musée vers



© Musée royal de Mariemont



© Musée royal de Mariemont

## [ La Vie des Associations ]

l'extérieur ne se concentre pas uniquement sur le public... Le secteur, probablement moins frileux qu'auparavant, est désormais conscient que certaines associations et sociétés diverses et variées peuvent aussi amener un brin de folie dans les musées qui sont prêts à l'accepter.

D'après ce postulat, Museomix semble avoir toutes les chances d'aider les musées à se renouveler. En quoi consistent réellement les ambitions du « premier dispositif d'innovation et de création destiné au monde des musées » ? Selon les termes des « mixeurs » eux-mêmes, Museomix est un événement participatif porté par une communauté de volontaires, amateurs et professionnels, de tout horizon (muséal, social, éducatif, informatique, ingénierie, programmation, etc.) et tous passionnés de musées et de numérique. Suite à un appel d'offres, Museomix investit le musée candidat pendant trois jours et bouscule littéralement son fonctionnement traditionnel en se penchant sur les diverses thématiques préalablement soumises par l'établissement (telles que le positionnement du visiteur au sein du musée, le lien entre le musée et son environnement...). La communauté propose au musée une équipe constituée d'un coordinateur et de bénévoles répartis en quatre pôles : Communauté, Communication, Partenariats & budget, Design de l'événement (logistique). Pour plus d'efficacité, les tâches de chacun sont clairement définies dès le départ. Museomix met aussi à disposition du musée le matériel technique et un capital de base disponibles grâce à ses nombreux partenaires numériques et financiers (des FabLabs, des entreprises et des associations qui mettent leur matériel et leurs compétences à disposition, etc.). Pendant les trois jours, des séances de travail et des séances plénières s'alternent au sein de l'institution afin de mettre au point des prototypes de médiation innovants autour des thématiques proposées par le musée. Les résultats les plus intéressants sont exposés au public le soir de la dernière journée lors d'une exposition réalisée par



© Musée royal de Mariemont

les mixeurs. Outre l'originalité du concept, Museomix peut se targuer d'avoir déjà une belle expérience : sa première édition-pilote a lieu en 2011 au Musée des Arts décoratifs de Paris. Le modèle est ensuite confirmé l'année suivante au Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. En 2013, Museomix passe à la vitesse supérieure : 6 musées sont simultanément « mixés » dans des pays différents. Pour sa première édition belge, MuseomixBE investit le Musée royal de Mariemont et le Museum voor Schone Kunsten de Gand dès 2015. Le MAS Museum d'Anvers abrite l'édition belge de 2016, ce qui porte le nombre de musées réinventés à 15 en Belgique, en France, en Italie, en Suisse et au Canada. En 2017, MuseomixBE s'attaque au Musée de la Ville de Bruxelles-Maison du Roi.

Comme le revendiquent le Musée royal de Mariemont, le MAS, le Musée de la Ville de Bruxelles, ainsi que Jacqueline Eidelman, l'efficacité de la démarche

repose sur le degré d'adhésion de l'hôte au projet. Les équipes mobilisées par l'établissement doivent donc s'investir, collaborer et accepter un investissement externe, ce qui n'est pas évident pour les plus farouches au changement. Si, à la fin des trois jours, le musée peut pérenniser un ou plusieurs prototypes, ces potentiels outils de médiation pour aborder de nouveaux publics ne sont pas les seuls apports d'un Museomix. Au Musée royal de Mariemont, la mobilisation du personnel a été boostée depuis l'édition de 2015 qui avait su, entre autres, valoriser le travail de chaque secteur de l'institution. Ainsi, le menuisier, l'agent de sécurité, le responsable d'accueil, le chargé de projets ou le chef d'équipe apportent leurs pierres à l'édifice, selon leur créativité et leurs compétences respectives toutes aussi indispensables les unes que les autres. Le service pédagogique a également progressé grâce aux connaissances des mixeurs en termes d'emploi de technologies numériques ou grâce à leur réseau. Le musée s'associe d'ailleurs encore actuellement avec certains contacts de l'époque. Enfin, le Museomix a donné un coup d'accélérateur au musée dans ses projets de développement numérique antérieurs et postérieurs à l'événement.

Il est donc évident que des concepts comme Museomix permettent, par leur créativité, leur professionnalisme, leur motivation et leur réseau, de décrocher le secteur muséal. Ils amènent une réelle réflexion au sein de ce dernier sur des outils et des moyens innovants permettant d'atteindre de nouveaux publics, de trouver différemment des partenariats et d'envisager des projets plus ambitieux mais néanmoins réalistes. Ils apportent également un questionnement sur l'organisation interne d'une structure et les possibilités de la faire évoluer, ce qui a finalement tout son sens dans notre réflexion actuelle de basculer vers les « musées du XXI<sup>e</sup> siècle ».

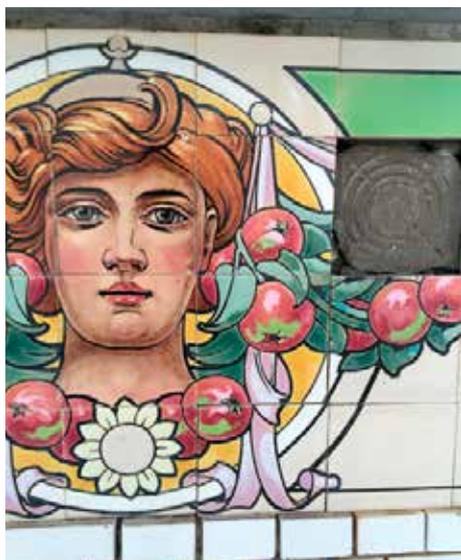
Romain JACQUET,  
Musées et Société en Wallonie



© Musée royal de Mariemont

## Revêtements décoratifs en carrelage, mosaïque et granito-terrazzo (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles).

L'extraordinaire potentiel des détails de l'architecture / Journée d'études le 14 juin 2018



Gand, tentoonstellingslaan © Ch. Van Parrys

La journée d'études consacrée aux revêtements décoratifs en carrelage, mosaïque et granito-terrazzo se tiendra au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » le 14 juin 2018 à Amay.

Elle est le produit de nombreuses tables rondes consacrées aux professionnels du secteur qui se sont déroulées en 2017 et au cours desquelles plusieurs constats ont été dressés sur les problématiques récurrentes rencontrées par les protagonistes (marchés publics, clauses techniques du cahier des charges, responsabilité, critères d'attribution, label de



© F. Lombaers

qualité, restauration éthique...). La méconnaissance tant du point de vue des matériaux que du savoir-faire exigé pour pérenniser ces décors est flagrante. Il faut y remédier. La conservation et la restauration de ces décors nécessitent une approche pluridisciplinaire, une adaptation au cadre, une réflexion d'ensemble.

La première partie de la journée est consacrée à poser le cadre, à décrire les types de décors, expliciter les techniques et les matériaux mis en œuvre et à passer en revue le panel d'études préalables qui donnent du sens et orientent les auteurs de projets dans leur choix de restauration (analyses scientifiques, histoire de l'architecture, pathologies). L'après-midi est dédiée



© F. Lombaers

aux études de cas où les réflexions des auteurs de projets s'allieront à l'expérience vécue des experts chargés de la restauration des décors « carrelage » (Pharmacie Davoine à Binche), « terrazzo-granito » (le Pouhon Pierre le Grand à Spa) et « mosaïque » (Pharmacie Delacre à Bruxelles). La parole est ensuite donnée aux artisans et aux conservateurs-restaurateurs qui partageront leur passion, leur expérience et informeront sur les problématiques auxquelles ils sont régulièrement confrontés. La participation exceptionnelle de l'équipe du Service de l'Archéologie de Barcelone chargée de sensibiliser le grand public sur ce sujet via un inventaire participatif « El mosaica del meu barri » clôturera la manifestation.

Informations et renseignements  
[virginie.boulez@awap.be](mailto:virginie.boulez@awap.be)

## Projet Interreg : stages de formation à la pierre sèche

Dans le cadre du projet Interreg VA « Pierre sèche dans la Grande Région » (2016-2020) dont les objectifs sont la protection, la restauration et la valorisation de ce patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère, l'Agence wallonne du Patrimoine par le biais de son Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » organise en collaboration avec le Parc naturel des deux Ourthes, chef de file du projet, et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, une série de stages de formation à cette technique à destination du grand public. Ci-dessous, vous trouverez la liste de ces stages pour l'année 2018 :

- du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018 à Tintange (Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier) : 5 jours de formation avec Jean-Philippe Piret ;
- du 11 au 15 juin 2018 (lieu à déterminer, Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier) : 5 jours de formation avec Nicolas Hannard ;
- du 20 au 24 août 2018 à Fauvillers (Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier) : 5 jours de formation avec Bernard Jardon ;

- du 27 au 31 août 2018 (lieu à déterminer, Parc naturel des Deux Ourthes) : 5 jours de formation avec Jonathan Demeester ;
- du 10 au 14 septembre 2018 à Houffalize (Parc naturel des Deux Ourthes) : 5 jours de formation avec Jean-Philippe Piret ;
- du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2018 à Martelange (Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier) : 5 jours de formation avec Bernard Jardon et Jean-Claude Floris.

Informations et inscriptions  
 Christine Caspers  
 +32 (0)85 / 410 384  
[christine.caspers@awap.be](mailto:christine.caspers@awap.be)



Formation pierres sèches © Amandine Schaus

## Projet Interreg Objectif Blue Stone



© AWaP

Le projet Interreg V-A FWVL Objectif Blue Stone a poursuivi ces derniers mois son action de soutien et de promotion de la filière pierre bleue franco-belge. L'action concertée des différents partenaires du projet a permis de mettre en place diverses activités qui ont touché l'ensemble des acteurs du secteur et de sensibiliser de nouveaux publics à ce matériau et à ses débouchés.

Différentes actions se sont déroulées au Pôle de la pierre et ont permis d'informer les entreprises du secteur à l'occasion d'une soirée sur les aides à l'investissement, mais aussi les jeunes à l'occasion d'une journée de sensibilisation à la pierre bleue en présence des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles.

En matière de formation, un chantier-école sur la réparation des maçonneries en moellons a été organisé

fin mars 2018 et a permis à des maçons de se former à des interventions sur le patrimoine bâti en pierre bleue. De nouveaux échanges entre les structures de formation aux métiers de la pierre sur le territoire du projet Interreg ont également été organisés et devraient aboutir à de nouvelles collaborations dans les prochains mois, notamment par la mise en place d'un chantier-

école en collaboration avec les Compagnons du Tour de France.

Deux actions importantes auront lieu fin 2018. La première consiste en l'organisation d'une journée sur les technologies numériques appliquées au secteur de la pierre qui se tiendra le 12 octobre 2018 au Pôle de la pierre. Ces machines-outils sont en effet de plus en plus présentes dans le savoir-faire de la taille de la pierre et constituent une évolution des moyens d'exécution. Il est donc essentiel de promouvoir et de clarifier l'usage raisonné des outils numériques dans le cadre notamment du patrimoine, du design et de la production en série, mais aussi d'en définir les limites. Cette



© AWaP



première journée du numérique sera l'occasion d'aborder ces différentes thématiques dans le domaine patrimonial en alternant mini-conférences, ateliers et démonstrations, principalement.

La seconde activité pour cette fin d'année sera mise en place en collaboration avec la Ville de Soignies et consiste en l'organisation d'un workshop à destination des designers. L'objectif de cette action est de stimuler l'utilisation innovante de la pierre bleue, de porter un nouveau regard sur ce matériau et de multiplier ses débouchés. Dans la continuité de cette action, un concours transfrontalier de design sur le thème « Jouer en ville » sera organisé pendant l'année académique 2018-2019.

## Un artisan vit dans mon village... dans mon quartier à Vaux-sous-Chèvremont

Depuis six ans, cette animation est organisée en collaboration avec l'asbl Qualité-Village-Wallonie. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire de l'école communale du Val de Vaux-sous-Chèvremont ont participé à cette activité qui se déroule en deux temps. La première se passe au Centre des métiers du patrimoine pour se consacrer exclusivement à la découverte d'un

métier du patrimoine bâti en atelier, tout en explorant l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu. La seconde propose des activités sur mesure pour sensibiliser les élèves au patrimoine de leur environnement en visitant, sous forme de jeu de piste, leur quartier ponctué de moments d'observation et d'interrogation sur l'architecture et ses matériaux ; en faisant intervenir

un artisan en classe pour permettre des échanges sur le métier, ses difficultés, ses avantages et son importance dans la valorisation du patrimoine bâti. La notion de patrimoine est alors abordée et définie grâce au vécu et au ressenti de l'élève lors de ces deux journées.

## Un été sous le signe des jardins

La première semaine de juillet 2018, l'équipe pédagogique du Centre des métiers du patrimoine organise un stage pour les pédagogues. Nous accueillerons des adultes intéressés par la thématique des métiers du patrimoine autour des jardins. Ce sera pour eux l'occasion de s'essayer à la taille de pierre ou à la cimenterie rocaille ou encore à la peinture en décor axée sur les plantes tinctoriales.

Du 9 au 13 juillet 2018, en collaboration avec le château de Jehay, ce seront une douzaine d'enfants, âgés de 9 à 12 ans, qui seront animés lors d'un stage sur le thème des jardins d'antan. Cette année, les

enfants pourront préparer leur propre peinture en utilisant des plantes tinctoriales. Un programme mixte sur les deux sites a été spécialement concocté à leur attention (jeu de piste, initiation à la conserverie, découverte des techniques de jardinage, atelier, jeux...)

N'hésitez pas à inscrire vos enfants en contactant le château de Jehay :  
+32 (0)85 / 82 44 07



## Formation longue « Gestionnaire de chantiers patrimoine »



© AWaP

Dans l'Alliance-Patrimoine-Emploi sous l'axe Formation, un projet a pris son envol. La formation « Gestionnaire de chantier Patrimoine » en partenariat avec l'IFAPME a accueilli, dès le 19 septembre

2017, un auditoire de 12 participants. Suite à une séance d'accueil et un test de sélection, ces 12 participants se sont réunis, très motivés à l'idée d'élargir leurs compétences au patrimoine. Chefs de chantiers, charpentiers, tailleurs de pierre, deviseurs-réviseurs, bacheliers en construction... la variété des profils

enrichit les débats lors des apprentissages. Voici une belle formation d'un an organisée le mardi soir et le samedi (soit environ : 7 heures/semaine) qui répond parfaitement à la volonté de former des gens de mé-

tiers avertis et soucieux d'entrer dans les mystères de la sauvegarde du patrimoine et de ses métiers.

Se préparer à participer aux réunions de chantier, à parler un vocabulaire adéquat pour développer une méthodologie appropriée du suivi d'un chantier patrimonial oriente l'ensemble des formateurs, véritables praticiens de haut niveau transmettant avec passion leurs métiers riches de plusieurs années d'expérience sur chantier patrimonial.

Informations pratiques  
AWaP • Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »,  
+32 (0)85 / 410 365  
[annefrancoise.barthelemy@awap.be](mailto:annefrancoise.barthelemy@awap.be)

## DU CÔTÉ DU MASTER...

### Intéressés par la conservation du patrimoine ? N'attendez plus !

Amener les partenaires universitaires francophones ainsi que la haute école Charlemagne à rassembler leurs compétences pour concocter un programme de spécialisation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier est un défi de taille que le Centre des métiers du patrimoine « la Paix Dieu » a pu initier, véritable ensemble de cette formation « professionnalisante ».

Vous êtes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, archéologues, historiens de l'art désireux d'élargir vos compétences ? Vous

souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti ? N'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (institution de référence).

Informations pratiques  
AWaP • Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu » • +32 (0)85 / 410 365  
[annefrancoise.barthelemy@awap.be](mailto:annefrancoise.barthelemy@awap.be)  
[www.masterpatrimoine.be](http://www.masterpatrimoine.be)

Master de spécialisation inter-universitaire en **Conservation et Restauration du Patrimoine** culturel immobilier

Architecte • Archéologue - Historien(ne) de l'art  
Ingénieur civil architecte • Ingénieur civil des constructions

Envie d'une spécialisation interdisciplinaire de deux ans, unique en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Université catholique de Louvain - UCL  
Université libre de Bruxelles - ULB  
Université de Liège - ULiège  
Université de Mons - UMon  
Université de Namur - UNamur  
Haute École Charlemagne

avec la collaboration administrative de l'AWaP • Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »

Wallonie patrimoine AWaP

INFOS ? Secrétariat administratif : Agence wallonne de Patrimoine (AWaP) • Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » • Rue Paix-Dieu, 15 • B-4540 AMAY • Tél. : +32 (0)85 / 410 365 • [annefrancoise.barthelemy@awap.be](mailto:annefrancoise.barthelemy@awap.be) • [www.masterpatrimoine.be](http://www.masterpatrimoine.be)

## DU CÔTÉ DE LA FORMATION...

### Programme des stages du Centre de la Paix-Dieu 2018

Fédération Royale de La Ligue de Patrimoine - 100 ans - Septembre - Octobre 2018  
Rue de la Paix-Dieu, 15 • B-4540 AMAY • Tél. : +32 (0)85 / 410 365

Wallonie patrimoine AWaP

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE 2018

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme complet, les dates et lieux de stages et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur le site internet [www.awap.be](http://www.awap.be) ou sur Facebook et Twitter.

Renseignements : +32 (0)85 / 410 350  
[isabelle.halleux@awap.be](mailto:isabelle.halleux@awap.be)

N°	Stages	Dates
17	Destinées du décor peint : entre patrimoine et modernité	7 et 8 mai 2018
2	Colombage et torchis	25 mai 2018 à la Paix-Dieu 28, 29, 30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 2018 sur site
6c	Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle)	29, 30, 31 mai 2018
18	Moulures - Stucs et staffs (2 <sup>e</sup> cycle)	28, 29, 30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 2018
7d	Exhumation (2 <sup>e</sup> cycle)	2 juin 2018
19a	Entretien des monuments funéraires (2 <sup>e</sup> cycle)	4, 5, 6, 7, 8 juin 2018
19b	Entretien des monuments funéraires (2 <sup>e</sup> cycle)	18, 19, 20, 21, 22 juin 2018
19c	Entretien des monuments funéraires (2 <sup>e</sup> cycle)	25, 26, 27, 28, 29 juin 2018

## Le Pôle de la pierre a ouvert ses portes au public le dimanche 6 mai 2018



Activité pour les plus jeunes. Photo G. Focant © AWaP

Pour la deuxième année consécutive, le Pôle de la pierre organisait une Journée portes ouvertes le dimanche 6 mai dernier. Une occasion unique pour



Visite guidée du site Photo G. Focant © AWaP

découvrir ou redécouvrir le site de l'ancienne carrière Wincqz réaffectée récemment en Centre de formation aux métiers de la pierre.

À cette occasion, les quatre partenaires du Pôle (IFAPME, Forem, CEFOMEPI et AWaP) ont présenté leurs activités. Démonstrations de taille, gravure, de nettoyage et de réparation des pierres... par les apprenants et stagiaires du Pôle ainsi que leurs formateurs. Il était également possible de s'essayer à ces diverses techniques ou d'aller à la rencontre de différents acteurs du secteur de la pierre, d'artisans du patrimoine ainsi que de designers. Des visites



guidées du quartier, du site ainsi que du chantier en cours (cofinancé par les fonds FEDER) ont été assurées pendant toute la journée par des guides de l'Office du Tourisme de la Ville de Soignies, des agents de l'AWaP et les auteurs du projet architectural.

Cette journée s'inscrivait également dans l'organisation des Journées portes ouvertes du Service public de Wallonie (SPW) qui fêtait cette année son 10<sup>e</sup> anniversaire. Le Pôle de la pierre figurait parmi les 10 sites choisis pour présenter la diversité des activités de l'Administration wallonne.

## Les prochaines activités au Pôle de la pierre

Héritier des bâtisseurs de cathédrales, le tailleur de pierre exerce un savoir-faire ancestral, respectueux des traditions. Il met son habileté au service de la construction neuve comme de la restauration. Ses qualités artistiques et son grand sens de la précision font de lui un artisan polyvalent et complet.

Pour répondre à des demandes récurrentes, l'AWaP organisera dès septembre 2018 au Pôle de la pierre des sessions d'ateliers de taille de pierre les samedis. Ces ateliers de six journées proposent aux stagiaires, débutants ou initiés, de découvrir l'art de la taille de pierre et de s'y perfectionner. Le nombre restreint de participants permet un suivi individualisé de chacun, selon son propre rythme. Trois formateurs, tailleurs de pierre confirmés, se relaieront à l'occasion de cette session et partageront leur expérience.

Deux cycles de six journées sont organisés en septembre/octobre, ainsi qu'en novembre/décembre 2018.

Les ateliers de sculpture se poursuivent également dans les mêmes conditions que l'année académique 2017-2018 (12 ateliers d'une demi-journée les samedis matin ou après-midi de septembre à décembre). Des stages d'été sont par ailleurs programmés du 2 au 6 juillet et du 27 au 31 août 2018.

D'autres nouvelles formations sont en cours d'élaboration, telles que des ateliers de marbrerie (conception et réalisation de cheminées, de colonnes en



Vue aérienne du site. B. Lemmens © AWaP

marbre) ou un apprentissage de la stéréotomie (en alternant notamment exercices au Pôle et à distance).

De plus amples informations seront communiquées prochainement.

### Formations organisées au Pôle de la pierre en 2018

- Du 28 au 1<sup>er</sup> juin 2018 : tailles et finitions (2<sup>e</sup> cycle)
- Du 2 au 6 juillet 2018 : stage d'été sculpture
- Du 4 au 8 juin 2018 : réparation de la pierre
- Du 27 au 31 août 2018 : stage d'été sculpture

## Un stage de restauration de pavage au château de Freÿr, Patrimoine exceptionnel de Wallonie



Stage de restauration de pavage © J. de Pierpont



Stage de restauration de pavage © J. de Pierpont

Les revêtements de sols en pierres naturelles concourent de façon certaine à la qualité et à la spécificité de nos paysages bâtis et à leur valeur patrimoniale. L'entretien, la conservation et la restauration des pavages constituent un savoir-faire très spécifique. Il est dès lors essentiel de garantir une transmission de leur mise en œuvre dont le niveau a atteint dans nos régions un niveau de perfectionnement rarement égalé.



© J. de Pierpont

Dans le cadre des formations de perfectionnement aux techniques patrimoniales, le Pôle de la pierre a organisé fin mars 2018 au château de Freÿr (Patrimoine exceptionnel de Wallonie) un stage consacré à la restauration de pavage.

Par des exercices de difficulté croissante, des zones ciblées de la cour d'honneur du château sont remises en état dans les règles de l'art. Pendant cinq jours, les stagiaires ont eu l'occasion de se familiariser avec ces interventions respectueuses de l'existant. Des agents techniques du château de Freÿr ont également pris part à la session pour garantir à l'avenir de petits travaux de réparations ponctuelles.

Cette formation s'intègre dans les travaux actuellement menés par le Fonds Laubespain-Lagarde, géré par la Fondation Roi Baudouin, qui a précisément pour but de soutenir les initiatives qui apportent plus de qualité durable à la restauration et à l'aménagement du château de Freÿr.



© J. de Pierpont

## Colloque international de glyptographie

« La pierre comme porteur de messages du chantier de construction et de la vie du bâtiment »

Du 9 au 13 juillet 2018 se tiendra au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » un colloque international sur la thématique de « La pierre comme porteur de messages du chantier de construction et de la vie du bâtiment ». En collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine (et son Pôle de la Pierre à Soignies), sous l'égide du Centre international de Recherches glyptographiques, sera organisée une rencontre comportant des séances académiques et des excursions (en Brabant et en Hainaut), avec visites de carrières, ateliers et monuments, porteurs de signes de toutes sortes. La pierre, matériau d'éternité, est depuis la nuit des temps un des matériaux de prédilection de l'humanité. Les réalisations qui la

mettent en œuvre sont innombrables et constituent un terrain privilégié de recherches de toutes sortes. Appel a été lancé à toute communication portant sur un des nombreux thèmes possibles – depuis les carrières, les outils de bardage, de transport et de levage, les techniques de taille, les signes lapidaires, les inscriptions épigraphiques, les graffiti, mais également les tracés, l'apprentissage des métiers et les faits immatériels du monde de la pierre. Cette liste est loin d'être exhaustive, l'intention étant de réunir les chercheurs de tous horizons, de l'Antiquité (voire de la Préhistoire), aux Temps modernes. L'appel fut couronné de succès puisqu'une trentaine de communications, aux sujets d'une grande diversité, sont inscrites au programme des trois journées en salle (lundi, mercredi, vendredi). Un évènement surprise marquera le milieu des rencontres, le



© F. Tourneur

mercredi 11 juillet en fin d'après-midi. La pierre, qui peut paraître froide et muette, parle d'abondance à ceux qui savent l'écouter et il faut résolument enregistrer tous ces témoignages uniques de ces voix et musiques de pierres.

## 1<sup>er</sup> juin 2018 : « Zéro pesticide » dans les lieux fréquentés par du public



Chaufontaine © Adalia

Nouvelle échéance du Plan wallon de Réduction des Pesticides (PWRP) : dès le 1<sup>er</sup> juin 2018, l'utilisation de pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) sera interdite dans les espaces fréquentés par un public dit « vulnérable », à savoir les personnes plus sensibles aux risques liés à l'usage des produits phytopharmaceutiques sur la santé, à savoir les enfants, les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes âgées, les personnes malades ou les personnes présentant un handicap.

### Quels sont les endroits concernés ?

Qu'ils soient publics ou privés, les espaces situés dans l'enceinte et aux abords des écoles, des crèches, les parcs, jardins ou sites patrimoniaux ouverts au public, les centres de loisirs ou parcs d'attraction, les infrastructures sportives, les hôpitaux, les maisons médicales, les institutions pour personnes handicapées ou encore les maisons de repos sont ainsi tous concernés par cette nouvelle réglementation.

### Pourquoi cette interdiction ?

Le but de cette législation est de réduire les risques de l'application des pesticides tant sur la santé humaine que sur l'environnement. Cet arrêt de l'utilisation des pesticides encourage le recours aux méthodes alternatives de gestion et d'entretien des espaces de vie.

Par conséquent, les gestionnaires d'espaces fréquentés par du public vulnérable devront changer leur manière de travailler (désherbage alternatif, changement de revêtement, paillage des parterres, etc.) et tenir compte des contraintes d'entretien dès la conception d'un nouvel espace.

### Comment parvenir au « zéro pesticide » ?

Afin de supprimer l'usage des pesticides, il est important de définir son degré de tolérance face aux herbes indésirables et de se poser les questions suivantes : est-il vraiment nécessaire de désherber à cet endroit ou une végétation spontanée est-elle envisageable ? Si oui, jusqu'à quel degré ? quelle hauteur ? Si l'espace doit être désherbé, il sera peut-être nécessaire d'investir dans des machines de désherbage mécanique et/ou thermique, à choisir en fonction des types de revêtement et des surfaces à entretenir.

Obtenir le même résultat sans avoir recours aux produits phytopharmaceutiques demande plus de travail. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien d'un espace à sa fonction, permettant donc de gagner du temps pour le redistribuer ailleurs. Ainsi, certains lieux prendront un aspect plus « naturel », les fréquences de tonte y seront revues, des prairies fleuries semées, des zones en graviers enherbées ou encore des parterres de vivaces aménagés.

À noter aussi que pour parvenir au « zéro pesticide », une communication efficace est essentielle afin de faire comprendre aux visiteurs que les espaces de vie vont changer d'aspect et que de la végétation spontanée risque parfois d'apparaître çà et là.



Château d'Enghein © Adalia



© Adalia

### À qui s'adresser ?

Si vous êtes concernés par cette nouvelle réglementation et êtes intéressés par une visite de vos espaces accompagnée de conseils, par une formation des personnes en charge de l'entretien, par des articles de sensibilisation à destination des usagers ou des panneaux de sensibilisation, ou si vous avez des questions relatives à la législation ou aux alternatives aux pesticides, n'hésitez pas à contacter l'un des conseillers de l'asbl Adalia 2.0.

#### Contacts

Célia Larrinaga

+32 (0)470 / 99 03 20

[celia@gestiondifferentiee.be](mailto:celia@gestiondifferentiee.be)

Tiffanie Frenkel

+32 (0)486 / 36 07 30

[tiffanie@gestiondifferentiee.be](mailto:tiffanie@gestiondifferentiee.be)

Mottet Thibaut

+32 (0)483 / 44 00 94

[thibaut@gestiondifferentiee.be](mailto:thibaut@gestiondifferentiee.be)





Préparation de la visite du 19 mai © AWaP

Le Bois du Casino se situe à Dinant, en province de Namur. Il est proche de Mont Fat et du Centre culturel, entre la Meuse et les plateaux. Ce lieu présente un patrimoine varié : militaire (défenses de la ville), religieux (lieu de culte depuis les Celtes, chemin de saint Jacques de Compostelle), archéologique (vestiges divers, à nouveau en cours de fouilles préventives en ce mois de mars), castral (redoute), privé (ancien casino), civil public (kiosque et gradins), industriel (carrières), petit patrimoine (borne d'électrification), naturel (grottes, fougères et

qui organise notamment la formation de guide touristique régional, s'est associé avec l'Agence de Développement local, en mai dernier, afin de réhabiliter le site tombé dans l'oubli.

Depuis, les riverains en nombre, les historiens locaux (Axel Tixhon, Pascal Saint-Amand et Michel Coleau), les autorités communales (le bourgmestre Richard Fournaux) et les organismes publics qui en dépendent (Centre culturel régional de Dinant, Maison du Patrimoine médiéval mosan de Bouvignes,

## « Adoptons un monument »

### J'adopte un monument : « Le Bois du Casino, Dinant »

mousses remarquables) et folklorique (flamiche, saxophone).

Cet ensemble de plusieurs hectares est propriété de la ville de Dinant. Le centre IFAPME de Bouvignes,

bibliothèque communale...), les associations locales culturelles, de folklore ou de loisirs et des scientifiques (Christian Burllet, géologue de l'Institut des Sciences naturelles de Bruxelles, et Marie Verbeeck, archéologue) ont partagé leurs savoirs avec nous.

Prochainement, des panneaux d'information et des tables d'orientation créés par le Centre de formation seront placés sur le site, grâce à un budget de l'Agence de Développement local.

Maintenant, c'est le grand public que nous voulons toucher... Rendez-vous est donc fixé, pour une visite commentée, avec les étudiants guides touristiques de l'IFAPME, le samedi 19 mai, afin d'adopter le Bois du Casino !

Réservations auprès de la  
Maison du Tourisme de Dinant  
+32 (0)82 / 22 28 70 et [info@dinant-tourisme.be](mailto:info@dinant-tourisme.be)

### Adoptons un monument avec un livre numérique

Justin Lenders, Louis et Anthony Collard... mais qui sont-ils ? À l'École libre de Roermond, les élèves du degré supérieur (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année primaire) ont décidé de répondre à cette question en présentant le cimetière des fusillés de la Chartreuse comme monument dans le cadre de l'action « Adoptons un monument ». Le choix du lieu n'est pas anodin. Non seulement, il se situe juste derrière l'école (dont un bâtiment porte le nom des frères Collard), mais aussi



plusieurs élèves habitent dans les rues du quartier portant le nom de ces héros de la Grande Guerre.

Avec l'aide de leurs enseignants, ils ont réalisé un livre numérique pour présenter le site aux élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année de leur école. Les élèves ont dans un premier temps découvert l'endroit et rechercher des informations dans plusieurs documents sur ces personnages. Pour ce projet pédagogique, les enfants ont rédigé les textes et le questionnaire, ils ont pris les photos et réalisé une vidéo d'introduction pour présenter le site. Ils ont également appris à

présenter oralement les monuments.



© Ch. Renier

Lors de la journée du 29 mai, les élèves plus jeunes visiteront avec un aîné le cimetière équipé d'un iPad sur lequel le livre sera installé. Pendant cette visite, les élèves répondront au questionnaire en lisant le livre et en observant le site sous l'œil bienveillant des plus grands. Apprendre le passé pour comprendre le présent !

L'équipe éducative

### Adoptons un monument – Invitation - Lantin



Le fort de Lantin © A. Letawe

Chers soldats,

Dans le cadre de notre projet « Adoptons un monument » (organisé par l'Agence wallonne du Patrimoine), nous, les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école de Lantin, vous invitons à vivre une expérience inoubliable dans le fort de Lantin. Vous serez accueillis par deux soldats qui vous donneront un numéro de matricule pour commencer cette activité insolite qui se fera sous forme de différents ateliers ludiques (chasse au trésor, jeu d'orientation...).

Vous serez donc pris en charge comme si vous étiez un soldat arrivant au fort lors de son service militaire.

Ceci est destiné aux enfants, aux adultes et aux passionnés. Cela se passera le 24 juin et nous vous proposons 3 vagues de visite (11h-12h15; 13h30-14h15; 15h-16h15). Pour ce faire, nous vous demandons de vous inscrire à une tranche horaire au +32 (0)485 / 98 64 87 avant le 17 juin 2018.

Nous vous attendons avec impatience pour partager ce que nous avons appris ; donc n'oubliez pas de vous y inscrire nombreux !

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école de Lantin

## Le Patrimoine vous intéresse ?

### Quelques canaux de diffusion du patrimoine...

Le patrimoine vous intéresse ? Vous recevez *La Lettre du patrimoine* et désirez en savoir plus ? Vous avez envie d'approfondir vos connaissances sur l'archéologie, les bâtiments classés, les monuments prochainement restaurés ? L'AWaP est là !

L'Agence wallonne du Patrimoine offre quantité de ressources pour les amateurs de patrimoine qui désirent se documenter ou en apprendre davantage. Faisons un petit tour d'horizon de l'essentiel des canaux de diffusion à destination du grand public.

### Les réseaux sociaux

Les nouvelles technologies font partie de votre quotidien ? Vous tweetez allègrement et partagez avec vos amis les informations qui vous parlent ? Rejoignez-nous sur Facebook et Tweeter, pour consolider le lien qui nous unit déjà, participer à nos concours et être en contact permanent avec notre communauté. Nos sites internet sont également consultables en permanence. Vous y trouverez les marches à suivre, les procédures, les bases de données, des informations pratiques, mais aussi les formulaires d'inscription aux Journées du Patrimoine ou aux stages du Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu et du Pôle de la pierre de Soignies.

### L'Agenda du patrimoine

Toujours en ligne, vous pouvez consulter et imprimer l'Agenda du Patrimoine version 2018. Sous la forme d'un trimestriel, il recueille toutes les activités en lien avec le patrimoine dans toute la Wallonie. De la promenade guidée aux expositions thématiques, votre choix se fera parmi plus de 200 manifestations durant ce deuxième trimestre (15/04-14/07). Enrichi de vos propositions, cet agenda est amené à se développer de façon encore plus large lors de ses prochaines éditions (15/07-14/10 et 15/10-31/12) et ainsi devenir la référence dans son domaine.



### Les publications

Vous préférez le papier ? Pas de souci, nous continuons à développer l'impression, même si elle peut être doublée d'un format digital. En complément de *La Lettre du Patrimoine*, à vocation généraliste, *Paris Match Belgique* publie chaque semaine un article sur les trésors patrimoniaux wallons. Sites archéologiques, châteaux exceptionnels, villages typiques, arbres à clous et clochers tors font ainsi l'objet d'un texte à la portée de tous, richement illustré par nos collègues photographes. L'AWaP est également un éditeur très actif. L'ensemble de nos publications est disponible à la vente ou, pour une partie du catalogue, téléchargeable gratuitement. Les volumes et les collections sont variés. Les publics ciblés par nos ouvrages vont du curieux désireux d'offrir un cadeau original, à l'amateur averti, en passant par le professionnel en recherche de données scientifiques pointues.

### Les centres de documentation

Si vous vous sentez l'âme d'un chercheur, n'hésitez pas non plus et franchissez la porte d'un de nos centres de documentation. Nous vous y accueillons avec plaisir. La matériauthèque à Amay, site unique rassemblant une vaste gamme de matériaux et d'outils sauvegardés sur les chantiers patrimoniaux, vous est aussi ouverte sur rendez-vous. Un contact privilégié entre nous peut ainsi se nouer par le biais d'une assistance personnalisée dans vos recherches.

Madeleine BRILLOT

### Quelques contacts intéressants

#### L'AWaP

info@awap.be  
www.agencewallonedupatrimoine.be  
Téléphone vert : 1718

#### Les Publications

publication@awap.be

#### L'Agenda du Patrimoine

Tél. : +32 (0)85 / 27 88 80  
info@journeesdupatrimoine.be  
www.journeesdupatrimoine.be

#### Des réseaux sociaux

Facebook [agencewallonedupatrimoine](#)  
Twitter [AWaP\\_Patrimoine](#)  
Facebook [journeesdupatrimoinebe](#)  
Twitter [#JPenwallonie](#)  
Facebook [LaPaixDieu](#)

#### Centres de documentation + matériauthèque

infoaixdieu@awap.be

## Une publication de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

### Éditeur responsable

Jean Plumier  
Inspecteur général-expert

### Coordination

Julien Maquet  
Adeline Lecomte

### Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP).  
Commission royale des Monuments, Sites  
et Fouilles et associations.

### Mise en page

Sandrine Gobbe

### Impression

IPM printing  
Rue Nestor Martin, 40 • 1083 Bruxelles  
+32 (0)2 / 218 68 00

## S'abonner gratuitement ?

- via la page d'accueil du site [www.awap.be](http://www.awap.be)
- à l'adresse [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)
- à l'adresse postale :  
Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
rue du Lombard 79 à 5000 Namur

Les *Lettres* parues jusqu'à présent  
sont disponibles sur le site  
[www.awap.be](http://www.awap.be).

Vous pouvez également choisir de recevoir  
la version électronique de cette *Lettre*  
en en faisant la demande à l'adresse :  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be).

Ce numéro a été tiré  
à 13.000 exemplaires.  
Les informations ont été arrêtées  
à la date du 9 avril 2018.  
Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.